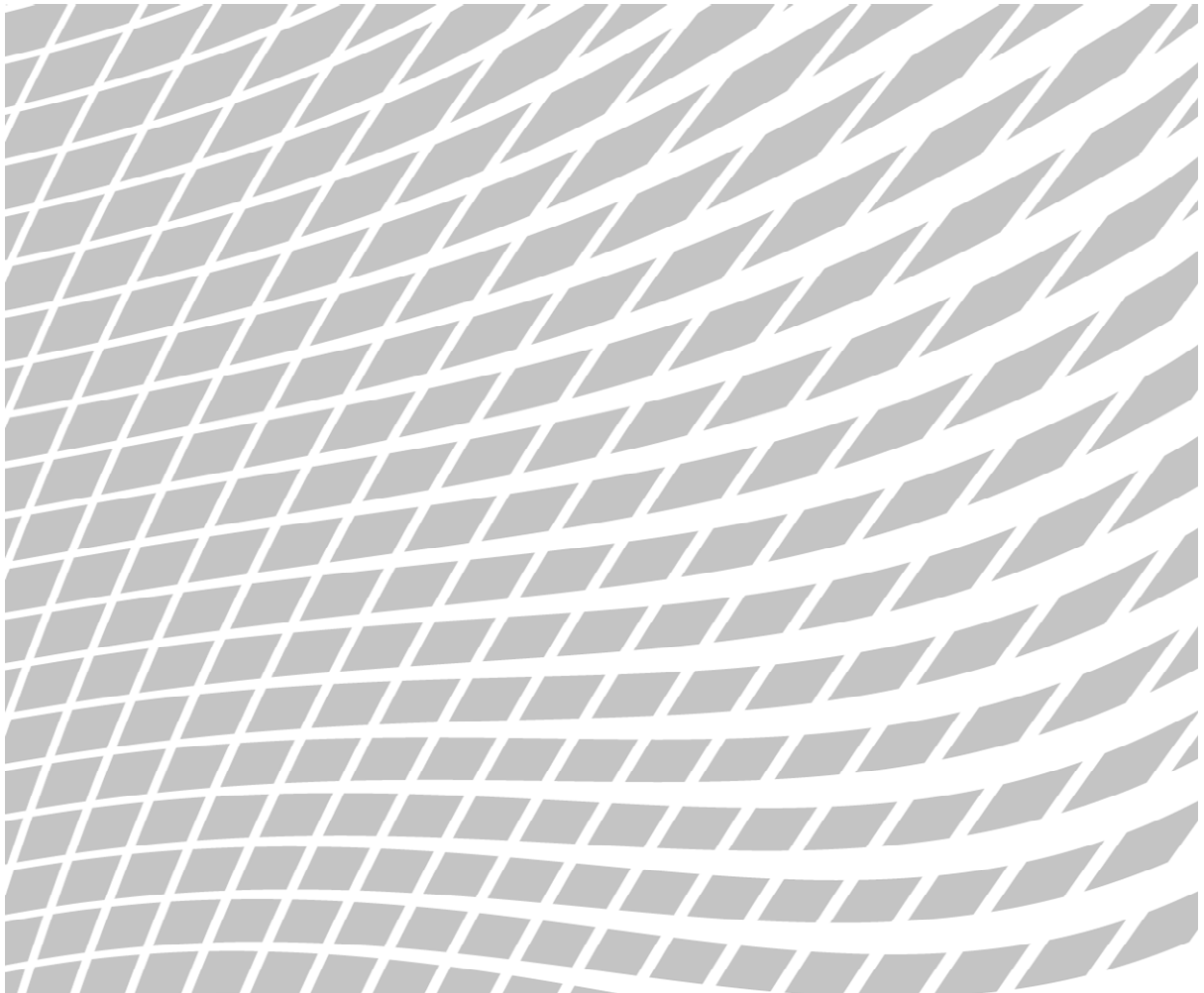


31 août 2012

---

## Rapport 2011 sur le marché de l'assurance

---



# Table des matières

<b>1</b>	<b>Survol du marché.....</b>	<b>3</b>
1.1	Nombre d'établissements par branche .....	3
1.2	Aperçu des bilans et des comptes de résultat de l'ensemble du marché.....	5
1.3	Placements de capitaux .....	8
1.3.1	Placements de capitaux dans la fortune totale.....	8
1.3.2	Placements de capitaux dans la fortune liée.....	9
<b>2</b>	<b>Entreprises d'assurance-vie .....</b>	<b>10</b>
2.1	Evolution des primes.....	12
2.2	Parts de marché des affaires suisses directes .....	13
2.3	Provisions mathématiques .....	14
2.4	Résultat actuariel.....	15
2.5	Evolution des fonds propres.....	18
<b>3</b>	<b>Entreprises d'assurance dommages .....</b>	<b>19</b>
3.1	Evolution des primes dans les activités en Suisse .....	22
3.2	Parts de marché dans les affaires directes en Suisse .....	23
3.3	Résultat annuel .....	24
3.4	Evolution des fonds propres.....	25
3.5	Assureurs-maladie .....	26
<b>4</b>	<b>Entreprises de réassurance.....</b>	<b>30</b>
4.1	Evolution des primes.....	32
4.2	Résultat annuel .....	33
4.3	Evolution des fonds propres.....	34

Ce rapport fournit aux personnes intéressées un aperçu du marché suisse de l'assurance en 2011. Il comprend quatre parties : le premier chapitre contient des informations sur l'ensemble du marché. Les trois suivants présentent dans le détail les branches Vie, Dommages et Réassurance.

## 1 Survol du marché

### 1.1 Nombre d'établissements par branche

	Entreprises d'assurance avec siège en Suisse	Succursales d'assureurs étrangers	Total
Etat fin 2011 (état fin 2010)			
Entreprises d'assurance-vie	20 (21)	4 (4)	24 (25)
Entreprises d'assurance dommages	79 (79)	45 (47)	124 (126)
Sociétés de réassurance	27 (27)	– (–)	27 (27)
Captives de réassurance	35 (35)	– (–)	35 (35)
<b>Total des entreprises d'assurance surveillées</b>	<b>161 (162)</b>	<b>49 (51)</b>	<b>210 (213)</b>

Le tableau ci-dessus ne comprend pas les caisses-maladie (18 caisses au 31 décembre 2011) qui sont soumises en premier lieu à la surveillance de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), mais aussi à celle de la FINMA dans le cadre de leurs activités relevant de la loi fédérale sur le contrat d'assurance (LCA), à savoir l'assurance-maladie complémentaire. En outre, neuf groupes d'assurance sont assujettis à la surveillance des groupes de la FINMA ; ils ne figurent pas non plus dans ce tableau.

Aperçu des modifications ayant affecté les entreprises d'assurance soumises à surveillance pour l'année 2011 :

Type d'entreprise d'assurance	Nombre au 01.01.2010	Δ	Nouvelles autorisations	Libérées de la surveillance	Nombre au 31.12.2010
<i>Suisses</i>					
Vie	21	-1		Phenix Vie a)	20
Maladie	20	+1	Agrisano Versicherungen 17.10.2011		21
Dommages	59	-1	Allied World 30.3.2011	Phenix Assurances b) Alba b)	58
Réassurance	27		Swiss Re Corporate Solutions 29.11.2011 RVK Rück 20.12.2011	Paris Re 6.6.2011 SCOR Global Life Rück 30.6.2011	27
Captives	35		Pirelli Group Re 24.3.2011	LRF Re 22.12.2011	35
<i>Succursales vie</i>					
<i>Union européenne</i>					
Britanniques	1				1
Françaises	2				2
Luxembourgeoises	1				1
<i>Succursales maladie</i>					
<i>Union européenne</i>					
Belges	1				1
Britanniques	1				1
<i>Espace économique européen</i>					
Norvégiennes	1				1
<i>Commonwealth et outre-mer</i>					
Bermudes	1				1
<i>Succursales dommages</i>					
<i>Union européenne</i>					
Belges	1				1
Britanniques	16	-1		SR International c)	15
Allemandes	7				7
Françaises	6				6
Irlandaises	3				3
Luxembourgeoises	1		SR International c)	Arisa 1.7.2011	1
Hollandaises	1				1
Autrichiennes	1				1
Suédoises	2				2
Espagnoles	1	-1		Inter Partner Barcelona 28.6.2011 d)	-
<i>Commonwealth et outre-mer</i>					
Guernsey	2				2
Gibraltar	1				1
Etats Unis	1				1
<b>Total entreprises d'assurance</b>	<b>213</b>	<b>-3</b>			<b>210</b>

a) Phenix Vie a été absorbée par Helvetia Vie dans le cadre d'une fusion avec décision du 21.9.2011 et effet à partir du 30.6.2011.

b) Phenix Assurances et Alba ont été absorbées par Helvetia Vie dans le cadre d'une fusion avec décision du 21.9.2011 et effet à partir du 30.6.2011.

c) SR International: au 18.2.2008, le siège principal a été transféré de Grande-Bretagne au Luxembourg. Par la présente, cette mutation est suivie rétrospectivement.

d) Inter Partner Barcelona : du fait de la fusion des maisons-mères, la succursale espagnole en Suisse (Inter Partner Barcelona) a été absorbée automatiquement par la succursale belge en Suisse (Inter Partner Bruxelles).

## 1.2 Aperçu des bilans et des comptes de résultat de l'ensemble du marché

Les chiffres suivants se réfèrent à toutes les entreprises individuelles d'assurance-vie, d'assurance dommages et de réassurance. Ils ont été recueillis sur une base statutaire. Par conséquent, les modifications de valeur des actifs et des passifs ne correspondent généralement pas aux adaptations de la valeur vénale. La plupart des classes d'actifs, notamment, sont comptabilisées au coût d'acquisition historique (par ex. valeur la plus faible historiquement pour les actions, selon le principe de la valeur la plus basse). Les emprunts sont portés en compte au coût amorti (*amortized cost*), ce qui rend les valeurs du bilan insensibles aux taux d'intérêt. Au passif, les provisions des entreprises d'assurance-vie ne sont pas escomptées avec la structure des intérêts prévalant sur le marché, mais avec des taux d'intérêt techniques. Pour les entreprises d'assurance dommages, les provisions sont généralement calculées sans escompte, exception faite notamment des rentes LAA.

Les données consolidées relatives au bilan, au compte de résultats, au Test suisse de solvabilité (Swiss Solvency Test ou SST) et à Solvabilité I comprennent uniquement les valeurs des entreprises individuelles d'assurance soumises à la surveillance de la FINMA en tant qu'établissements. Les informations sur la fortune liée et sur les primes incluent en outre les chiffres des succursales suisses d'assureurs étrangers surveillées par la FINMA et ceux des caisses-maladie dans le domaine de l'assurance-maladie complémentaire.

<b>Total du marché</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>
<i>En milliers de francs</i>		
<b>Somme du bilan</b>	<b>578 949 873</b>	<b>579 759 695</b>
<b>Actif</b>		
<b>Placements <sup>1</sup></b>		
Immeubles, immeubles en construction et réserves de terrain à construire	8%	8%
Participations	13%	13%
Titres à revenu fixe	50%	51%
Prêts et créances inscrites au livre de la dette publique	4%	4%
Hypothèques	6%	6%
Actions et placements similaires	2%	2%
Placements collectifs	6%	6%
Placements alternatifs	2%	2%
Position nette sur dérivés <sup>2</sup>	1%	-1%
Dépôts à terme et autres placements monétaires	3%	2%
Prêts sur police	0%	0%
Autres placements	2%	2%
Liquidités	3%	5%
<b>Total placements pour propre compte</b>	<b>469 268 463</b>	<b>477 177 910</b>
Placements assurance-vie liés à des participations	16 014 247	15 317 074
<b>Total placements</b>	<b>485 282 709</b>	<b>492 494 984</b>
Créances découlant des affaires d'assurance	43 733 767	39 515 364
Créances découlant des activités de placement	1 845 408	1 257 676
Créances sur des participations et des actionnaires, autres créances, immobilisations corporelles, autres actifs	33 270 161	28 479 410
Comptes de régularisation de l'actif	9 465 270	10288477
<b>Passif</b>		
<b>Fonds propres (avant affectation du bénéfice)</b>	<b>71 504 599</b>	<b>74 051 638</b>
<b>Capital hybride</b>	<b>21 918 377</b>	<b>17 096 565</b>
<b>Capital étranger financier</b>	<b>15 878 557</b>	<b>15 780 943</b>
<b>Engagements techniques</b>	<b>405 094 223</b>	<b>408 471 127</b>
Dettes découlant des affaires d'assurance	19 589 091	19 226 398
Dettes découlant des activités de placement <sup>3</sup>	1 360 494	1 826 869
Provisions non techniques, autres dettes vis-à-vis de participations et actionnaires, autres dettes	30 539 845	27 536 034
Comptes de régularisation du passif	7 712 131	8 046 337

<sup>1</sup> Les pourcentages se réfèrent au total des placements pour propre compte.

<sup>2</sup> Comprend les avoirs et les dettes découlant d'instruments financiers dérivés.

<sup>3</sup> Hors dettes découlant d'instruments financiers dérivés.

<b>Total du marché</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>
<i>En milliers de francs</i>		
<b>Bénéfices annuels</b>	<b>9 269 355</b>	<b>7 504 604</b>
<b>Primes <sup>4</sup></b>		
<b>Primes brutes émises</b>	<b>111 587 629</b>	<b>107 633 905</b>
<i>Part rétrocédée</i>	<i>10 864 529</i>	<i>12 156 778</i>
<b>Résultat des placements</b>		
Revenus directs des placements	18 472 533	19 747 455
Plus-values/moins-values réalisées	4 747 596	8 357 969
Plus-values/dépréciations des placements	-5 730 059	-12 009 922
Frais de gestion des placements	1 129 922	1 127 462
<b>Total plus-values/moins-values des placements</b>	<b>16 360 148</b>	<b>14 968 040</b>
<b>Rendement des placements <sup>5</sup></b>	<b>3,53%</b>	<b>3,16%</b>
<b>SST <sup>6</sup></b>		
Capital cible	78 947 012	81 119 147
Capital porteur de risque	162 138 475	137 904 770
<b>Ratio de solvabilité</b>	<b>205%</b>	<b>170%</b>
<b>Solvabilité I</b>		
Fonds propres exigés (total)	24 915 793	25 138 419
Fonds propres pouvant être pris en compte (total)	89 569 462	85 385 260
<b>Ratio de solvabilité</b>	<b>359%</b>	<b>340%</b>
<b>Fortune liée <sup>4</sup></b>		
Débit (total)	287 308 944	292 895 761
Valeurs de couverture (total)	308 360 803	318 030 033
<b>Taux de couverture</b>	<b>107%</b>	<b>109%</b>

<sup>4</sup> Y compris succursales en Suisse d'assureurs étrangers et caisses-maladie.

<sup>5</sup> Par rapport aux placements moyens détenus pour propre compte.

<sup>6</sup> Données des entreprises d'assurance. Corrections de la FINMA non prises en compte.

## 1.3 Placements de capitaux

### 1.3.1 Placements de capitaux dans la fortune totale

L'allocation de capital répertoriée dans les tableaux indique tous les placements de capitaux des entreprises d'assurance soumises à la surveillance de la FINMA en tant qu'établissements. Sur cette base, les structures de type maison-mère comportent également les participations dans les filiales à l'étranger. Les placements de capitaux des succursales suisses d'assureurs étrangers et des caisses-maladie dans le domaine de l'assurance-maladie complémentaire ne sont pas inclus.

En 2011, l'allocation de capital tant dans le domaine de l'assurance-vie et de l'assurance choses que dans celui de la réassurance n'a que très peu changé par rapport à l'année précédente. Les assureurs-vie et assureurs choses ont continué à augmenter leur part en titres à revenu fixe, laquelle était déjà importante (plus deux points de pourcentage, soit désormais 61 % de l'ensemble des placements de capitaux pour propre compte dans l'assurance-vie et plus un point de pourcentage, soit désormais 41 %, dans l'assurance choses). L'investissement en actions et en placements alternatifs reste inchangé par rapport à l'année précédente, se situant toujours à un niveau bas. De même, le portefeuille en immobilier et en hypothèques demeure inchangé (21 % de l'ensemble des placements de capitaux pour propre compte dans l'assurance-vie, 8 % dans l'assurance choses et 3 % dans la réassurance).

	31.12.2010	31.12.2011
Rendement des placements de capitaux – ensemble du marché	3,53%	3,16%
Rendement des placements de capitaux – assurance-vie	3,02%	3,46%
Rendement des placements de capi-taux – assurance dommages	5,48%	4,81%
Rendement des placements de capitaux – réassurance	2,05%	-0,59%

En 2011, les assureurs-vie ont obtenu un rendement des placements de capitaux de 3,46 % sur le capital moyen investi pour propre compte, contre un rendement de 3,02 % l'année précédente. Les assureurs dommages ont fait état d'une réduction du rendement de leurs placements de capitaux de 67 points de base, soit un rendement actuel de 4,81 %. L'augmentation des rendements des placements de capitaux des assureurs-vie doit être rapprochée avant tout à la hausse notable des produits issus des profits et pertes réalisés (en particulier sur les titres à revenu fixe). La baisse du rendement des placements de capitaux affichée par les assureurs choses doit elle être principalement mise au compte du bas niveau des rendements directs (en particulier en ce qui concerne les rendements issus des participations). Les réassureurs ont fait état d'un rendement négatif des placements de capitaux de -0,59 %, lequel doit être comparé au rendement positif de 2,05 % de l'année dernière. Ce rendement négatif des placements de capitaux chez les réassureurs s'explique principalement par des pertes comptables découlant de participations.



### 1.3.2 Placements de capitaux dans la fortune liée

L'allocation de capital dans la fortune liée se présentait comme suit au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2011 :

	Vie 31.12.2010	Vie 31.12.2011	Domages 31.12.2010	Domages 31.12.2011
Immeubles, immeubles en construction et réserves de terrain à construire	14%	14%	11%	11%
Participations	1%	1%	0%	0%
Titres à revenu fixe	60%	62%	58%	59%
Prêts et créances inscrites au livre de la dette publique	3%	3%	2%	2%
Hypothèques	9%	9%	6%	6%
Actions et placements similaires	2%	1%	5%	5%
Placements collectifs	2%	1%	6%	6%
Placements alternatifs	2%	3%	2%	2%
Position nette sur dérivés	3%	0%	1%	0%
Dépôts à terme et autres placements monétaires	2%	1%	2%	1%
Créances sur des réassurances	0%	0%	2%	2%
Autres placements	1%	1%	0%	1%
Liquidités	0%	4%	4%	5%
<b>Total placements pour propre compte</b>	<b>230 983 055</b>	<b>240 444 780</b>	<b>62 109 914</b>	<b>62 975 288</b>

Fin 2011, le montant total de la fortune liée des entreprises suisses d'assurance s'élevait à 303 milliards de francs (dont 14,6 milliards de placements en assurance-vie liés à des participations). A la même date, 89 % (2010 : 88 %) des placements de capitaux consolidés des assureurs-vie (84 % des sommes du bilan ; inchangé par rapport à l'année précédente) et 48 % (2010 : 49 %) de ceux des assureurs dommages (41 % des sommes du bilan ; inchangé par rapport à l'année précédente) étaient investis dans la fortune liée.

De la même façon qu'a pu être observée une augmentation de la part des titres à revenu fixe dans les placements de capitaux de la fortune globale, la part de cette catégorie de placement a également progressé dans la fortune liée (plus deux points de pourcentage dans l'assurance-vie et plus un point de pourcentage dans l'assurance dommages). La part de la fortune liée investie dans les trois principales classes d'actifs (« emprunts », « immeubles » et « hypothèques ») s'élevait au 31 décembre 2011 à 85 % pour les assureurs-vie et à 76 % pour les assureurs dommages.

## 2 Entreprises d'assurance-vie

Assureurs-vie	2010	2011
<i>En milliers de francs</i>		
<b>Somme du bilan</b>	<b>291 264 654</b>	<b>299 151 321</b>
<b>Actif</b>		
<b>Placements<sup>1</sup></b>		
Immeubles, immeubles en construction et réserves de terrain à construire	12%	12%
Participations	2%	2%
Titres à revenu fixe	59%	61%
Prêts et créances inscrites au livre de la dette publique	4%	4%
Hypothèques	9%	9%
Actions et placements similaires	2%	1%
Placements collectifs	4%	4%
Placements alternatifs	2%	2%
Position nette sur dérivés <sup>2</sup>	2%	0%
Dépôts à terme et autres placements monétaires	2%	1%
Prêts sur police	0%	0%
Autres placements	0%	0%
Liquidités	2%	4%
<b>Total placements pour propre compte</b>	<b>263 667 878</b>	<b>270 465 055</b>
Placements assurance-vie liée à des participations	16 014 247	15 317 074
<b>Total placements</b>	<b>279 682 124</b>	<b>285 782 129</b>
Créances découlant des affaires d'assurance	1 575 335	1 516 851
Créances découlant des activités de placement	353 003	331 619
Créances sur des participations et des actionnaires, autres créances, immobilisations corporelles, autres actifs	2 361 557	2 416 896
Comptes de régularisation de l'actif	6 312 970	6 468 821
<b>Passif</b>		
<b>Fonds propres (avant affectation du bénéfice)</b>	<b>10 128 134</b>	<b>13 052 423</b>
<b>Capital hybride</b>	<b>3 753 721</b>	<b>5 073 005</b>
<b>Capital étranger financier</b>	<b>517 966</b>	<b>593 324</b>
<b>Engagements techniques</b>	<b>256 033 706</b>	<b>259 927 509</b>
Dettes découlant des affaires d'assurance	6 237 909	6 376 589
Dettes découlant des activités de placement <sup>3</sup>	710 988	844 035
Provisions non techniques, autres dettes vis-à-vis de participations et actionnaires, autres dettes	10 079 473	8 055 796
Comptes de régularisation du passif	2 823 092	2 593 634

<sup>1</sup> Les pourcentages se réfèrent au total des placements pour propre compte.

<sup>2</sup> Comprend les avoirs et les dettes découlant d'instruments financiers dérivés.

<sup>3</sup> Hors dettes découlant d'instruments financiers dérivés.

<b>Assureurs-vie</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>
<i>En milliers de francs</i>		
<b>Bénéfices annuels</b>	<b>1 238 391</b>	<b>2 396 437</b>
<b>Primes <sup>4</sup></b>		
<b>Primes brutes émises</b>	<b>32 650 848</b>	<b>32 759 684</b>
<i>Part des réassureurs</i>	278 549	253 279
<b>Résultat des placements</b>		
Revenus directs des placements	9 286 068	9 319 446
Plus-values/moins-values réalisées	2 617 584	4 876 206
Plus-values/dépréciations des placements	-3 466 182	-4 345 173
Frais de gestion des placements	601 426	619 663
<b>Total plus-values/moins-values des placements</b>	<b>7 836 044</b>	<b>9 230 817</b>
<b>Rendement des placements <sup>5</sup></b>	<b>3,02%</b>	<b>3,46%</b>
<b>SST <sup>6</sup></b>		
Capital cible	24 558 340	25 866 016
Capital porteur de risque	35 523 842	27 032 117
<b>Ratio de solvabilité</b>	<b>145%</b>	<b>105%</b>
<b>Solvabilité I</b>		
Fonds propres exigés (total)	10 522 068	10 774 548
Fonds propres pouvant être pris en compte (total) <sup>7</sup>	25 815 425	30 053 484
<b>Ratio de solvabilité</b>	<b>245%</b>	<b>279%</b>
<b>Fortune liée <sup>4</sup></b>		
Débit (total)	238 421 813	243 241 372
Valeurs de couverture (total)	246 250 889	255 054 745
<b>Taux de couverture</b>	<b>103%</b>	<b>105%</b>

<sup>4</sup> Y compris succursales en Suisse d'assureurs étrangers

<sup>5</sup> Par rapport aux placements moyen détenu pour propre compte.

<sup>6</sup> Données des entreprises d'assurance. Corrections de la FINMA non prises en compte

<sup>7</sup> Les fonds propres pouvant être pris en compte comprennent des réserves latentes prises en compte de CHF 7 956 097 (2010) et CHF 7 761 340 (2011) ainsi que du capital hybride d'un montant de CHF 2 363 994 (2010) et 2 866 563 (2011).

La situation économique actuelle est porteuse d'énormes défis pour les assureurs-vie. En général, les produits proposés par les entreprises d'assurance-vie se distinguent par leur durée et leurs garanties sur le long terme. Il convient à ce propos de mentionner particulièrement les garanties de taux. En 2011, les possibilités de placements sûrs sont devenues rares. Par exemple, le rendement des obligations de la Confédération à dix ans est passé de 1,67 % à 0,74 % au cours de l'année. Le quotient SST est le reflet de ce phénomène. Au 1<sup>er</sup> janvier 2012, le quotient SST moyen pour les assureurs-vie était de 105 %. En un an, cette valeur a reculé de 40 points de pourcentage. Cependant, compte tenu des défis mentionnés, cette valeur est satisfaisante. Ce bon résultat s'explique également par le fait

que les sociétés ont, en raison de l'entrée en vigueur du SST, pris des mesures d'augmentation du capital et de réduction des risques qui ont permis d'éviter des conséquences trop négatives.

Les actifs des assureurs-vie servant à la couverture des engagements issus de contrats d'assurance-vie doivent être garantis dans la fortune liée. Dans ce contexte, le débit comprenant les engagements découlant des contrats d'assurance-vie majorés d'une marge de sécurité d'un pourcent, doit être à tout moment couvert. L'exécution des engagements issus de contrats d'assurance prévaut sur les prétentions de tiers. En outre, le placement de la fortune liée est soumis à des prescriptions strictes quant aux catégories de placement autorisées ainsi qu'à la répartition et à la gestion du risque. Le taux de couverture signifie que la couverture du débit à la fin de l'année 2011 se situe en moyenne 5 % au dessus du niveau cible légalement fixé, ce qui indique, par rapport à 2010, une amélioration de deux points de pourcentage.

## 2.1 Evolution des primes

<b>Primes brutes émises</b> En milliers de francs	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>Part 2011 en %</b>	<b>Variation en % entre 2010 et 2011</b>
Assurance collective dans le cadre de la prévoyance professionnelle	20 745 267	22 031 937	67,3%	6,2%
Assurance individuelle de capital	4 576 666	4 465 324	13,6%	-2,4%
Assurance individuelle de rente	870 861	734 164	2,2%	-15,7%
Assurance-vie liée à des parts de fonds de placement	1 754 220	1 718 223	5,2%	-2,1%
Assurance-vie liée à des fonds cantonnés	1 296 444	703 513	2,1%	-45,7%
Capitalisation et opérations tontinières	389 102	463 529	1,4%	19,1%
Autres assurances-vie	496 370	445 150	1,4%	-10,3%
Assurance-vie individuelle non ventilée sur les branches	0	0	0,0%	-
Assurance maladie et accident	8 059	7 254	0,0%	-10,0%
Succursales à l'étranger	2 214 738	2 031 158	6,2%	-8,3%
Réassurance acceptée	299 121	159 430	0,5%	-46,7%
<b>Total</b>	<b>32 650 848</b>	<b>32 759 684</b>	<b>100,0%</b>	<b>0,3%</b>

Dans l'ensemble, les assureurs-vie ont enregistré une progression de leurs recettes de primes de 109 millions de francs (+ 0,3 %), générée par l'assurance collective de la prévoyance professionnelle. Leur volume de primes s'est accru de 1 287 millions de francs (+ 6,2 %), alors que le volume de primes en prévoyance privée des piliers 3a et 3b a enregistré un recul de 854 millions de francs (-9,1 %). S'est ainsi accentuée l'évolution déjà observée l'année précédente.

Le fait qu'ait continué de croître la part de l'assurance collective de la prévoyance professionnelle dans le volume de primes réalisées sur l'ensemble de l'activité pour en constituer cette année 67,3 % (2010 : 63,5 %, 2009 : 61,4 %) souligne l'importance du deuxième pilier non seulement pour les assureurs-vie helvétiques, mais également pour les petites et moyennes entreprises (PME) qui demandent, dans le cadre de la prévoyance professionnelle, des modèles d'assurance complète résistants au risque. Les assureurs-vie opèrent en l'espèce dans un domaine de l'assurance sociale strictement réglementé et politiquement délicat.

Le recul prononcé de la distribution d'assurances-vie dans le domaine de la prévoyance privée 3a et 3b s'explique par la baisse de presque 100 points de base du niveau des taux d'intérêt, laquelle a touché en 2011 toutes les catégories de produits. Les assureurs-vie ont tenté de parer à cette évolution en lançant des produits d'épargne novateurs, sans pouvoir toutefois y parvenir réellement.

Le recul de la vente de produits d'assurance-vie par les succursales à l'étranger est un phénomène observé depuis de nombreuses années. Le secteur suisse de l'assurance privée tend à déléguer de plus en plus le traitement de ses affaires conclues à l'étranger à ses filiales, lesquelles sont à même de réagir plus efficacement et de manière plus indépendante aux conditions de leur marché local.

## 2.2 Parts de marché des affaires suisses directes

Entreprises d'assurance	2010		2011	
	Parts de marché	Parts de marché cumulées	Parts de marché	Parts de marché cumulées
AXA Leben	26,7%	26,7%	28,4%	28,4%
Swiss Life	24,7%	51,4%	25,3%	53,7%
Helvetia Leben	9,3%	60,7%	10,8%	64,5%
Basler Leben	9,3%	70,0%	9,1%	73,6%
Allianz Suisse Leben	6,8%	76,8%	7,0%	80,6%
Zürich Leben	5,6%	82,5%	6,1%	86,7%

Sur le marché des affaires suisses directes, les six entreprises dominant le marché ont enregistré des croissances d'une ampleur différente : les trois premières ont augmenté leurs parts de marché de presque cinq points de pourcentage, alors que les trois suivantes ont globalement maintenu les leurs. Les 18 autres assureurs-vie de taille moindre se sont partagé les 13 % restants (année précédente : 17 %). La concentration du marché calculée selon l'indice d'Herfindahl a progressé pour s'établir à 17,7 %. En 1996, elle s'élevait à 11,8 %.

## 2.3 Provisions mathématiques

<b>Provisions mathématiques brutes</b> En milliers de francs	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>Part 2011 en %</b>	<b>Variation en % entre 2010 et 2011</b>
Assurance collective dans le cadre de la prévoyance professionnelle	119 753 782	125 136 778	52,9%	4,5%
Assurance individuelle de capital	52 213 590	51 244 124	21,7%	-1,9%
Assurance individuelle de rente	20 049 256	19 603 482	8,3%	-2,2%
Assurance-vie liée à des parts de fonds de placement	14 052 130	13 498 099	5,7%	-3,9%
Assurance-vie liée à des fonds cantonnés	3 780 841	3 853 873	1,6%	1,9%
Capitalisation et opérations tontinières	650 558	1 063 039	0,4%	63,4%
Autres assurances-vie	3 955 779	4 055 940	1,7%	2,5%
Succursales à l'étranger	17 768 028	17 560 220	7,4%	-1,2%
Réassurance acceptée	784 869	314 877	0,1%	-59,9%
<b>Total</b>	<b>233 008 834</b>	<b>236 330 431</b>	<b>100,0%</b>	<b>1,4%</b>

Les provisions mathématiques correspondent à une évaluation, calculée par personne assurée, des engagements découlant de l'assurance. Elles doivent être inscrites au bilan et pour la constitution de la fortune liée en tant que composante principale des engagements techniques (2011 : 262,8 milliards de francs ; 2010 : 258,8 milliards de francs).

Les provisions mathématiques totales de toutes les branches d'assurance exploitées ont enregistré une croissance de 1,4 % (année précédente : 1,1 %) et ce, malgré des conditions de marché difficiles.

Le recul de près de 1,4 milliard de francs des provisions mathématiques dans l'assurance-vie individuelle classique (essentiellement assurance de capital, de rente et invalidité) découle de nouveau de l'arrivée à échéance d'anciennes positions. Dans le secteur de l'assurance-vie individuelle classique, l'apport de nouveaux capitaux et l'augmentation des provisions mathématiques qui en résulte demeurent modestes en raison du bas niveau des taux d'intérêt. La faiblesse de la demande empêche également l'essor des activités relatives aux assurances-vie liées à des participations. Les assureurs ont uniquement pu se développer dans le domaine des opérations de capitalisation.

Les provisions mathématiques des succursales situées à l'étranger sont constituées à presque 90 % par la succursale de Swiss Life en Allemagne. Les activités à l'étranger des assureurs-vie helvétiques se développant encore il y a dix ans surtout via des succursales ont depuis, et à quelques exceptions près, été déléguées à des filiales indépendantes sur le plan juridique.

## 2.4 Résultat actuariel

Assurance-vie, compte de résultat 2011 (y compris succursales en Suisse d'assureurs étrangers)	Activité totale	Activité en Suisse					Activité à l'étranger
	A	B	Prévoyance prof.	Autre activité en Suisse		G	
			C	D	AV* indiv. classique		AV* liée à des parti- cipations
	A = B + G	B = C + D	C	D = E + F	E	F	G
En milliers de francs	A = B + G	B = C + D	C	D = E + F	E	F	G
Produits actuariels	32 523 180	30 523 880	21 913 046	8 610 834	6 187 247	2 423 587	1 999 300
Paiements pour sinistres	-29 225 643	-27 410 190	-16 180 045	-11 230 145	-9 614 937	-1 615 208	-1 815 452
Variation des provisions techniques (- = hausse)	-4 869 781	-4 666 423	-8 510 630	3 844 208	3 424 106	420 101	-203 358
Plus-values/moins-values des placements	8 519 301	7 696 297	4 122 534	3 573 763	4 193 037	-619 274	823 003
Autres produits et char- ges découlant des activi- tés d'assurance	113 963	63 440	60 592	2 849			50 523
Charges pour participa- tion aux excédents	-1 625 788	-1 298 510	-804 853	-493 657			-327 278
Charges résultant de l'exploitation de l'assurance et des impôts	-2 833 900	-2 455 071	-796 634	-1 658 437			-378 829
Charges découlant des activités de financement	-273 285	-268 060	-35 906	-232 155			-5 225
Autres produits et char- ges	67 693	57 481	70 402	-12 920			10 211
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>2 935 740</b>	<b>2 242 845</b>	<b>643 359</b>	<b>1 599 486</b>			<b>152 896</b>
En %	100%	93,6%	26,9%	66,8%			6,4%

Durant l'exercice 2011, les assureurs-vie ont, sur une base statutaire, plus que doublé leur résultat par rapport à l'année précédente. Plus d'un milliard de cette amélioration doit être mis au compte des bénéfices résultant de l'aliénation d'une participation par un assureur-vie. Le résultat de l'assurance collective de la prévoyance professionnelle reste globalement équivalent à celui de l'année précédente.

Après avoir enregistré, à deux reprises successives, un fort recul, les paiements pour sinistres ont de nouveau augmenté en 2011 (29,2 milliards de francs, soit + 7 %). En outre, les produits actuariels, qui se composent essentiellement des recettes de primes, ont stagné (32,5 milliards de francs). Ce phénomène s'explique notamment par les baisses de tarif observées dans le secteur de la prévoyance professionnelle.

Les provisions techniques ont poursuivi leur ascension (+ 4,9 milliards de francs), mais dans une mesure moindre qu'en 2010. L'assurance collective de la prévoyance professionnelle a de nouveau enregistré une remarquable croissance (+ 8,5 milliards de francs) qui doit être rapportée à la forte croissance affichée par cette branche de l'assurance en 2011. En revanche, en corrélation avec la baisse du volume des primes (- 9,1 %), l'on a pu observer une baisse du volume des provisions techniques dans le domaine de l'assurance-vie individuelle (- 3,8 milliards de francs). Une telle situation survient lorsque les prestations contractuelles et les valeurs de rachat excèdent les recettes de primes du fait des résiliations de contrat.

Le résultat des placements de capitaux s'est amélioré par rapport à 2010. Il s'élève à 8,5 milliards de francs, ce qui correspond à un rendement comptable de 2,98 % sur les placements de capitaux (assurances-vie liées à des participations incluses). Le rendement comptable est déterminant pour la participation aux excédents, car celle-ci ne peut être attendue que pour les polices dont la rémunération technique garantie est inférieure au rendement comptable.

Le rendement du marché s'est élevé à 5,43 %. La différence entre rendement du marché et rendement comptable résulte essentiellement de la conversion des réserves latentes en valeurs de placement, lesquelles relèvent principalement de la fortune liée. Les réserves latentes contribuent à garantir à long terme l'exécution des contrats d'assurance-vie et permettent, par là même, de préserver les taux d'intérêt en découlant. Les titres à revenu fixe et les biens immobiliers sont les deux catégories de placement qui alimentent le plus les réserves latentes.



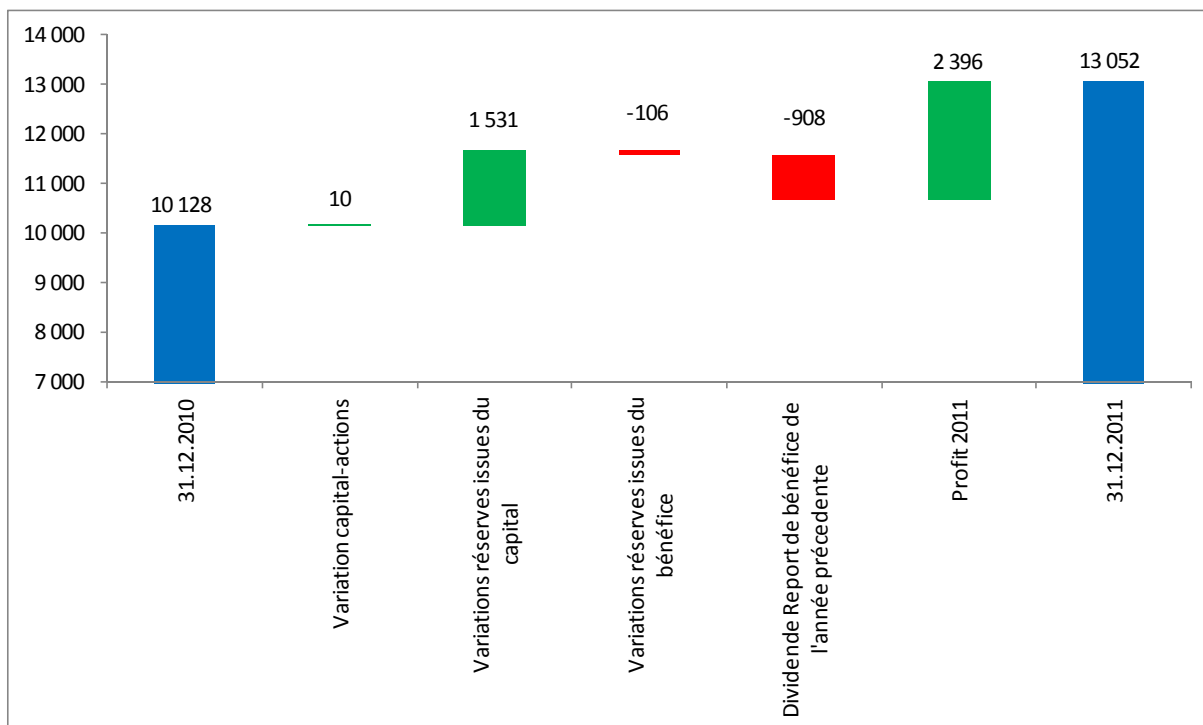
La statistique des mouvements pour les fonds d'excédents cumulés des assureurs-vie se présente comme suit :

<b>Etat début 2008</b>	<b>5,00</b>	<b>milliards</b>	<b>CHF</b>
Participation aux excédents des preneurs d'assurance	-1,50	milliard	CHF
Affectation au fonds d'excédents depuis le compte de résultat	+0,60	milliard	CHF
Couverture du déficit d'exploitation	-0,10	milliard	CHF
Compensation des écarts entre les monnaies	-0,20	milliard	CHF
<b>Etat fin 2008</b>	<b>3,80</b>	<b>milliards</b>	<b>CHF</b>
Participation aux excédents des preneurs d'assurance	-1,06	milliard	CHF
Affectation au fonds d'excédents depuis le compte de résultat	+1,39	milliard	CHF
Compensation des écarts entre les monnaies	-0,02	milliard	CHF
<b>Etat fin 2009</b>	<b>4,11</b>	<b>milliards</b>	<b>CHF</b>
Participation aux excédents des preneurs d'assurance	-1,39	milliard	CHF
Affectation au fonds d'excédents depuis le compte de résultat	+1,35	milliard	CHF
Compensation des écarts entre les monnaies	-0,19	milliard	CHF
<b>Etat fin 2010</b>	<b>3,88</b>	<b>milliards</b>	<b>CHF</b>
Participation aux excédents des preneurs d'assurance	-1,39	milliard	CHF
Affectation au fonds d'excédents depuis le compte de résultat	+1,50	milliard	CHF
Compensation des écarts entre les monnaies	-0,03	milliard	CHF
<b>Etat fin 2011</b>	<b>3,96</b>	<b>milliards</b>	<b>CHF</b>

L'évolution affichée par les fonds d'excédents cumulés depuis 2008 montre clairement la fonction de lissage du fonds d'excédents en tant que poste actuariel du bilan : en 2008, l'année de la crise, la distribution aux preneurs d'assurance a dépassé les affectations découlant du compte de résultats. L'année suivante, en 2009, la situation était inversée : les marchés financiers s'étaient quelque peu redressés. Les années suivantes ont présenté une situation à peu près équilibrée.

## 2.5 Evolution des fonds propres

Evolution des fonds propres en 2011 en millions de francs



Grâce au bon résultat annuel 2011 (cumulé : 2,4 milliards de francs, soit + 94 %), les assureurs-vie ont pu continuer de renforcer leur base de fonds propres (cumulés : + 2,9 milliards de francs, passage de 10,1 à 13,1 milliards de francs), ce qui leur a permis de limiter les répercussions négatives de la baisse des taux d'intérêt. Toutefois, plus d'un milliard de francs du résultat annuel provient, comme déjà mentionné dans le chiffre 2.4, des bénéfices issus de l'aliénation d'une participation par un seul assureur-vie.

### **3 Entreprises d'assurance dommages**

Le présent chapitre sur les entreprises d'assurance dommages et les chiffres indiqués ci-après regroupent les assureurs dommages et les assureurs-maladie d'après la loi sur le contrat d'assurance (LCA).

<b>Assureurs Non-vie</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>
<i>En milliers de francs</i>		
<b>Somme du bilan</b>	<b>147 156 570</b>	<b>148 198 334</b>
<b>Actif</b>		
<b>Placements</b>		
Immeubles, immeubles en construction et réserves de terrain à construire	5%	5%
Participations	26%	25%
Titres à revenu fixe	40%	41%
Prêts et créances inscrites au livre de la dette publique	5%	4%
Hypothèques	3%	3%
Actions et placements similaires	3%	3%
Placements collectifs	4%	4%
Placements alternatifs	2%	2%
Position nette sur dérivés <sup>1</sup>	0%	0%
Dépôts à terme et autres placements monétaires	3%	3%
Prêts sur police	0%	0%
Autres placements	6%	6%
Liquidités	4%	4%
<b>Total placements</b>	<b>126 988 964</b>	<b>130 363 429</b>
Créances découlant des affaires d'assurance	5 939 567	5 788 099
Créances découlant des activités de placement	907 299	769 190
Créances sur des participations et des actionnaires, autres créances, immobilisations corporelles, autres actifs	10 325 431	8 387 911
Comptes de régularisation de l'actif	1 558 595	1 704 588
<b>Passif</b>		
<b>Fonds propres (avant affectation du bénéfice)</b>	<b>32 295 015</b>	<b>32 925 262</b>
<b>Capital hybride</b>	<b>9 619 656</b>	<b>7 138 066</b>
<b>Capital étranger financier</b>	<b>11 626 103</b>	<b>11 510 105</b>
<b>Engagements techniques</b>	<b>75 912 276</b>	<b>78 210 811</b>
Dettes découlant des affaires d'assurance	3 582 821	3 710 125
Dettes découlant des activités de placement <sup>2</sup>	110 283	553 607
Provisions non techniques, autres dettes vis-à-vis de participations et actionnaires, autres dettes	8 231 848	8 005 617
Comptes de régularisation du passif	4 341 854	4 959 625

<sup>1</sup> Comprend les avoirs et les dettes découlant d'instruments financiers dérivés.

<sup>2</sup> Hors dettes découlant d'instruments financiers dérivés.

<b>Assureurs Non-vie</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>
<i>En milliers de francs</i>		
<b>Bénéfices annuels</b>	<b>7 063 151</b>	<b>5 319 523</b>
<b>Primes <sup>3</sup></b>		
<b>Primes brutes émises</b>	<b>51 005 849</b>	<b>46 709 943</b>
<i>Part des réassureurs</i>	<i>5 317 881</i>	<i>5 429 227</i>
<b>Résultat des placements</b>		
Revenus directs des placements	6 863 184	6 258 915
Plus-values/moins-values réalisées	935 903	2 060 757
Plus-values/dépréciations des placements	-688 604	-1 932 896
Frais de gestion des placements	186 693	194 858
<b>Total plus-values/moins-values des placements</b>	<b>6 923 789</b>	<b>6 191 919</b>
<b>Rendement des placements <sup>4</sup></b>	<b>5,48%</b>	<b>4,8%</b>
Loss Ratio <sup>5</sup>	65,2%	63,9%
Expense Ratio <sup>5</sup>	26,0%	25,8%
Combined Ratio <sup>5</sup>	91,2%	89,7%
<b>SST <sup>6</sup></b>		
Capital cible	34 572 456	34 180 690
Capital porteur de risque	77 826 204	64 426 903
<b>Ratio de solvabilité</b>	<b>225%</b>	<b>188%</b>
<b>Solvabilité I</b>		
Fonds propres exigés (total)	8 004 152	8 147 132
Fonds propres pouvant être pris en compte (total)	35 714 400	33 178 945
<b>Ratio de solvabilité</b>	<b>446%</b>	<b>407%</b>
<b>Fortune liée <sup>3</sup></b>		
Débit (total)	48 887 132	49 654 389
Valeurs de couverture (total)	62 109 914	62 975 288
<b>Taux de couverture</b>	<b>127%</b>	<b>127%</b>

<sup>3</sup> Y compris succursales en Suisse d'assureurs étrangers et caisses-maladie.

<sup>4</sup> Par rapport aux placements moyen détenu pour propre compte.

<sup>5</sup> Sans les assureurs-maladie.

<sup>6</sup> Données des entreprises d'assurance. Corrections de la FINMA non prises en compte. Les caisses-maladie SWICA et Concordia sont également inclus.

Les bénéfices annuels des assureurs non-vie ont dans l'ensemble baissé de 24,7 %. Un ratio combiné (*Combined Ratio*) amélioré d'1,6 point de pourcentage fait face à une diminution de 731 millions de francs (soit 10,6 %) des bénéfices nets sur les placements de capitaux. Le recul enregistré dans le cadre des primes brutes comptabilisées, lesquelles sont en effet passées de 51 à 46,7 milliards de francs, s'explique par des incidences du change et des modifications dans la réassurance du groupe d'un assureur choses qui se sont également répercutées sur le résultat annuel.

### 3.1 Evolution des primes dans les activités en Suisse

Primes brutes dans les affaires directes en Suisse (en milliers de francs), sans la réassurance acceptée

Affaires directes En milliers de francs	Primes brutes émises		Part 2011 en %	Variation en % entre 2010 et 2011
	2010	2011		
Maladie	8 861 211	9 239 019	36,5%	4,3%
Incendie/dommages matériels	4 048 082	3 990 045	15,8%	-1,4%
Accident	3 005 998	2 964 433	11,7%	-1,4%
Casco véhicules terrestres	2 767 919	2 824 663	11,2%	2,1%
RC véhicules terrestres	2 645 823	2 686 462	10,6%	1,5%
Responsabilité civile (RC)	1 961 706	1 903 820	7,5%	-3,0%
Véhicules maritimes/aériens/ transport	474 502	427 434	1,7%	-9,9%
Protection juridique	406 858	438 664	1,7%	7,8%
Pertes pécuniaires	324 267	330 307	1,3%	1,9%
Crédit/caution	252 230	283 920	1,1%	12,6%
Assistance	192 174	193 906	0,8%	0,9%
<b>Total assurance directe</b>	<b>24 940 769</b>	<b>25 282 674</b>	<b>100,0%</b>	<b>1,4%</b>

Alors que la somme des recettes de primes (affaires directes, affaires issues de la réassurance acceptée et affaires des succursales à l'étranger de compagnies suisses) a globalement reculé de 8,4 %, les affaires suisses directes ont enregistré une progression de 1,4 % des primes brutes comptabilisées. Dans le domaine de l'assurance-maladie, l'augmentation des primes brutes s'explique par différents facteurs : il y a eu, d'une part, un besoin accru en provisions de la part de certains assureurs maladie et, d'autre part, une augmentation des frais pour certains produits de l'assurance-maladie complémentaire et de l'assurance d'indemnités journalières qui a nécessité des augmentations de prime. L'on peut également lire dans l'augmentation du volume des primes les effets d'un vieillissement ou d'une modification des effectifs des assurés.

Après une augmentation, observée l'année dernière, des recettes de primes dans les branches « Incendie / dommages matériels » et « Accidents », l'on a assisté cette année, sur un environnement de marché extrêmement concurrentiel, à un recul de 1,4 % pour chacune des deux branches. Le recul

enregistré dans le secteur de l'assurance accident doit être considéré à la lumière de la libéralisation des tarifs qui met les assureurs sous pression quant aux prix qu'ils peuvent pratiquer.

La hausse enregistrée dans les branches « Casco véhicules terrestres » et « Responsabilité civile véhicules terrestres » doit être rapprochée du caractère exceptionnel de cette année quant aux nouveaux agréments de véhicules à moteur et à la forte vente de nouveaux véhicules, cette dernière étant souvent assortie d'activités de leasing. Concernant les branches de la « Protection juridique » et des « Crédit / caution », petites en termes de volume, une croissance durable semble se dessiner cette année également.

### 3.2 Parts de marché dans les affaires directes en Suisse

Parts de marché des assureurs dommages (activités d'assurance-maladie exclues)

Entreprises d'assurance	Part de marché en % 2010	Part de marché cumulée en % 2010	Part de marché en % 2011	Part de marché cumulée en % 2011
AXA Versicherungen	18,8%	18,8%	19,0%	19,0%
Zürich Versicherungen	15,9%	34,7%	15,6%	34,6%
Schweizerische Mobiliar	12,9%	47,6%	13,5%	48,1%
Allianz Suisse	10,4%	57,9%	10,4%	58,5%
Basler	7,6%	65,5%	7,7%	66,2%
Generali Assurances	4,6%	70,1%	4,7%	70,9%
Vaudoise	4,0%	74,1%	4,1%	75,0%
Schweizerische National	3,8%	78,0%	4,1%	79,1%
Helvetia	3,8%	81,7%	3,9%	83,0%

Par rapport à l'année précédente, le classement des parts de marché des affaires suisses directes n'a connu aucune modification, exception faite d'Helvetia qui, en raison de la fusion avec Alba et Phenix opérée au quatrième trimestre 2011, est passée au 8<sup>e</sup> rang. La part de marché cumulée des neuf plus grandes entreprises d'assurance dommages a augmenté de 1,3 point de pourcentage.

### 3.3 Résultat annuel

#### Taux de sinistres des activités en Suisse

Affaires directes	Taux de sinistres 2010	Taux de sinistres 2011
Maladie	76,9%	76,4%
Incendie/dommages matériels	49,0%	53,2%
Accident	69,6%	65,2%
Casco véhicules terrestres	65,3%	72,3%
RC véhicules terrestres	59,8%	47,1%
Responsabilité civile (RC)	50,2%	34,7%
Véhicules maritimes/aériens/transport	30,9%	34,0%
Protection juridique	53,3%	51,8%
Pertes pécuniaires	41,6%	60,7%
Crédit/caution	21,7%	6,8%
Assistance	79,4%	73,3%
<b>Total</b>	<b>64,2%</b>	<b>62,6%</b>

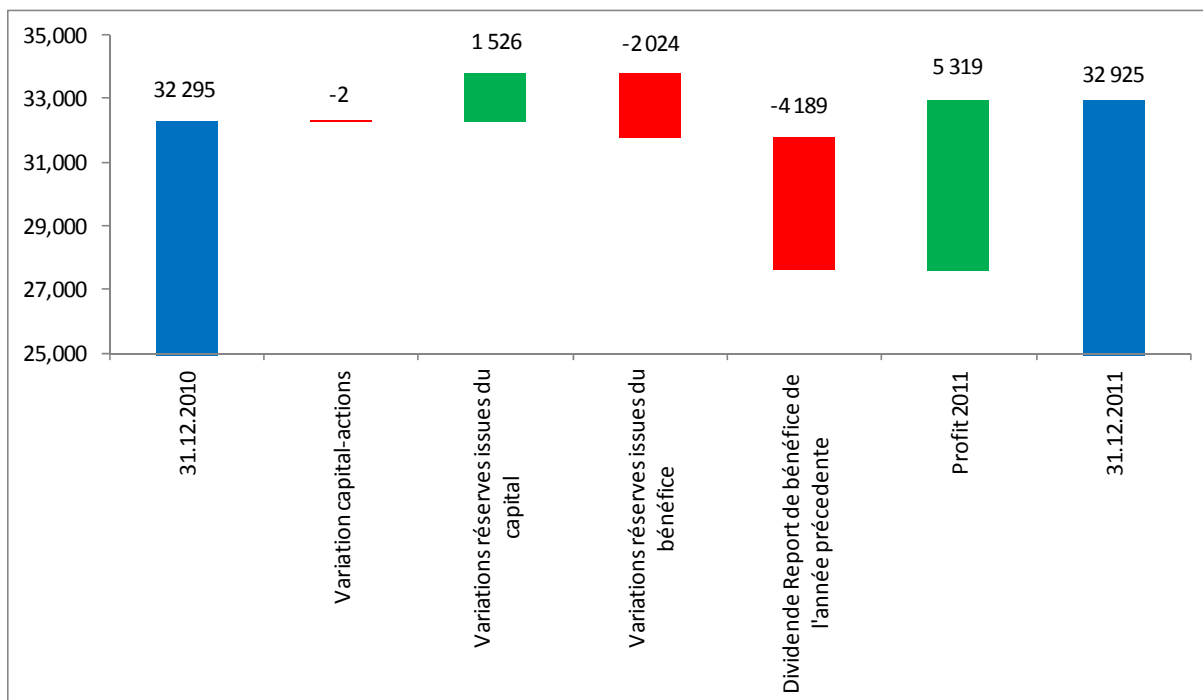
Dans l'ensemble, le taux de sinistres dans les activités en Suisse a continué de baisser en 2011. Cette tendance était déjà sensible l'année précédente. L'augmentation des taux de sinistres dans le branche « Incendie / dommages matériels » s'explique notamment par des dommages dus à la grêle et à des inondations. La branche « Responsabilité civile véhicule terrestre » a enregistré un recul de treize points de pourcentage, lequel peut s'expliquer par des résultats positifs de liquidation quant à des dissolutions de provisions pour sinistres dans le contexte d'une réévaluation des séquelles d'un traumatisme de type « coup du lapin » à la colonne cervicale (arrêt du Tribunal fédéral du 30 août 2010, Deuxième Cour de droit social, 9C\_510/2009). Ce renforcement de la jurisprudence ainsi que les progrès effectués en vue d'une réinsertion plus rapide après un accident ont fait en sorte que le taux de sinistres dans la branche « Accident » a baissé par rapport à l'année précédente.

Dans la branche « Crédit / Caution », le taux de sinistres a baissé pour la troisième fois consécutive, résultat d'un environnement économique positif et d'un *underwriting* prudent dans cette branche cyclique d'assurance.



### 3.4 Evolution des fonds propres

Evolution des fonds propres en 2011, en millions de francs



### 3.5 Assureurs-maladie

Si les données présentées dans les tableaux ci-après concernent les assureurs-maladie, elles ont également été prises en compte dans les tableaux relatifs aux assureurs dommages. Les tableaux présentent les données agrégées de toutes les entreprises surveillées par la FINMA en leur qualité d'établissements qui ne s'occupent que d'affaires LCA, et ce principalement de la branche « Maladie ». Au 31 décembre 2011, elles étaient au nombre de 21 entreprises au total. Pour une meilleure compréhension du marché, les valeurs concernant les caisses-maladie relevant du domaine de l'assurance-maladie complémentaire sont également indiquées pour les primes et la fortune liée. Si l'on intègre les affaires d'indemnités journalières réalisées par les assureurs dommages et les assureurs-vie pour lesquels l'assurance-maladie ne constitue pas l'activité principale, les primes brutes globales enregistrées par les affaires d'assurance-maladie surveillées par la FINMA s'élèvent à 9,2 milliards de francs (contre 8,9 milliards l'année précédente).

<b>Assureurs maladie</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>
<i>En milliers de francs</i>		
<b>Somme du bilan</b>	<b>11 424 114</b>	<b>12 930 571</b>
<b>Actif</b>		
<b>Placements</b>		
Immeubles, immeubles en construction et réserves de terrain à construire	5%	5%
Participations	1%	1%
Titres à revenu fixe	47%	44%
Prêts et créances inscrites au livre de la dette publique	0%	0%
Hypothèques	0%	0%
Actions et placements similaires	15%	14%
Placements collectifs	17%	19%
Placements alternatifs	3%	3%
Position nette sur dérivés <sup>1</sup>	0%	0%
Dépôts à terme et autres placements monétaires	1%	1%
Prêts sur police	0%	0%
Autres placements	2%	3%
Liquidités	9%	10%
<b>Total placements</b>	<b>9 636 652</b>	<b>11 128 592</b>
Créances découlant des affaires d'assurance	916 333	962 658
Créances découlant des activités de placement	5 328	8 673
Créances sur des participations et des actionnaires, autres créances, immobilisations corporelles, autres actifs	594 046	500 509
Comptes de régularisation de l'actif	133 179	165 249
<b>Passif</b>		
<b>Fonds propres (avant affectation du bénéfice)</b>	<b>1 765 961</b>	<b>2 109 287</b>
<b>Capital hybride</b>	<b>13 000</b>	<b>49 906</b>
<b>Capital étranger financier</b>	<b>35 947</b>	<b>51 695</b>
<b>Engagements techniques</b>	<b>7 096 322</b>	<b>7 754 692</b>
Dettes découlant des affaires d'assurance	896 500	878 509
Dettes découlant des activités de placement <sup>2</sup>	83	14
Provisions non techniques, autres dettes vis-à-vis de participations et actionnaires, autres dettes	1 031 261	1 358 937
Comptes de régularisation du passif	446 465	562 642

<sup>1</sup> Comprend les avoirs et les dettes découlant d'instruments financiers dérivés.

<sup>2</sup> Hors dettes découlant d'instruments financiers dérivés.

<b>Assureurs maladie</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>
<i>En milliers de francs</i>		
<b>Bénéfices annuels</b>	<b>237 641</b>	<b>244 450</b>
<b>Primes <sup>3</sup></b>		
<b>Primes brutes émises</b>	<b>6 015 674</b>	<b>6 643 720</b>
<i>Part des réassureurs</i>	<i>91 080</i>	<i>51 462</i>
<b>Primes y compris la part LSA des caisses-maladie <sup>3</sup></b>		
<b>Primes brutes émises</b>	<b>8 168 601</b>	<b>8 532 777</b>
<i>Part des réassureurs</i>	<i>107 975</i>	<i>53 857</i>
<b>Résultat des placements</b>		
Revenus directs des placements	251 615	268 636
Plus-values/moins-values réalisées	96 082	-1 812
Plus-values/dépréciations des placements	-50 781	-151 129
Frais de gestion des placements	26 734	32 030
<b>Total plus-values/moins-values des placements</b>	<b>270 182</b>	<b>83 665</b>
<b>Rendement des placements <sup>4</sup></b>	<b>2,91%</b>	<b>0,81%</b>
<b>SST <sup>5</sup></b>		
Capital cible	2 165 566	2 295 906
Capital porteur de risque	5 984 491	6 583 188
<b>Ratio de solvabilité</b>	<b>276%</b>	<b>287%</b>
<b>Solvabilité I</b>		
Fonds propres exigés (total)	1 002 647	1 126 885
Fonds propres pouvant être pris en compte (total)	2 632 644	2 977 608
<b>Ratio de solvabilité</b>	<b>263%</b>	<b>264%</b>
<b>Fortune liée <sup>3</sup></b>		
Débit (total)	6 536 172	7 303 532
Valeurs de couverture (total)	7 883 730	8 986 191
<b>Taux de couverture</b>	<b>121%</b>	<b>123%</b>
<b>Fortune liée y compris la part LSA des caisses-maladie <sup>3</sup></b>		
Débit (total)	8 108 286	8 445 328
Valeurs de couverture (total)	9 881 031	10 433 913
<b>Taux de couverture</b>	<b>122%</b>	<b>124%</b>

<sup>3</sup> Y compris succursales en Suisse d'assureurs étrangers

<sup>4</sup> Par rapport aux placements moyen

<sup>5</sup> Données des entreprises d'assurance. Corrections de la FINMA non prises en compte. Les caisses-maladie SWICA et Concordia sont également inclus.

## Parts de marché dans les activités d'assurance-maladie

Entreprises d'assurance	Part de marché en % 2010	Part de marché cumulée en % 2010	Part de marché en % 2011	Part de marché cumulée en % 2011
Helsana Zusatzversicherungen	18,2%	18,2%	17,8%	17,8%
Swica Krankenversicherung	12,4%	30,6%	12,9%	30,7%
CSS	12,8%	43,4%	12,4%	43,1%
Visana	11,5%	54,9%	11,3%	54,4%
Concordia	5,9%	60,8%	6,3%	60,7%
Sanitas	5,5%	66,3%	5,6%	66,3%
Mutuel Assurances SA <sup>1</sup>			4,7%	71,0%
Groupe Mutuel Assurances	4,0%	70,3%	4,3%	75,3%
Sympany	3,2%	73,5%	3,7%	79,0%

<sup>1</sup> A commencé son activité durant l'exercice 2011

## 4 Entreprises de réassurance

Réassureurs	2010	2011
<i>En milliers de francs</i>		
<b>Somme du bilan</b>	<b>140 528 649</b>	<b>132 410 040</b>
<b>Actif</b>		
<b>Placements</b>		
Immeubles, immeubles en construction et réserves de terrain à construire	2%	2%
Participations	31%	32%
Titres à revenu fixe	36%	37%
Prêts et créances inscrites au livre de la dette publique	1%	1%
Hypothèques	1%	1%
Actions et placements similaires	1%	2%
Placements collectifs	15%	14%
Placements alternatifs	3%	3%
Position nette sur dérivés <sup>1</sup>	-3%	-4%
Dépôts à terme et autres placements monétaires	6%	3%
Prêts sur police	0%	0%
Autres placements	3%	3%
Liquidités	6%	6%
<b>Total placements</b>	<b>78 611 621</b>	<b>76 349 425</b>
Créances découlant des affaires d'assurance	36 218 866	32 210 414
Créances découlant des activités de placement	585 106	156 867
Créances sur des participations et des actionnaires, autres créances, immobilisations corporelles, autres actifs	20 583 173	17 674 602
Comptes de régularisation de l'actif	1 593 706	2 115 067
<b>Passif</b>		
<b>Fonds propres (avant affectation du bénéfice)</b>	<b>29 081 450</b>	<b>28 073 952</b>
<b>Capital hybride</b>	<b>8 545 001</b>	<b>4 885 494</b>
<b>Capital étranger financier</b>	<b>3 734 488</b>	<b>3 677 514</b>
<b>Engagements techniques</b>	<b>73 148 241</b>	<b>70 332 807</b>
Dettes découlant des affaires d'assurance	9 768 360	9 139 684
Dettes découlant des activités de placement <sup>2</sup>	539 223	429 227
Provisions non techniques, autres dettes vis-à-vis de participations et actionnaires, autres dettes	12 228 524	11 474 620
Comptes de régularisation du passif	547 185	493 078

<sup>1</sup> Comprend les avoirs et les dettes découlant d'instruments financiers dérivés.

<sup>2</sup> Hors dettes découlant d'instruments financiers dérivés.

<b>Réassureurs</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>
<i>En milliers de francs</i>		
<b>Bénéfices annuels</b>	<b>967 813</b>	<b>-211 356</b>
<b>Primes</b>		
<b>Primes brutes émises</b>	<b>27 930 932</b>	<b>28 164 279</b>
<i>Part rétrocédée</i>	<i>5 268 427</i>	<i>6 474 272</i>
<b>Résultat des placements</b>		
Revenus directs des placements	2 323 281	4 169 093
Plus-values/moins-values réalisées	1 194 109	1 421 006
Plus-values/dépréciations des placements	-1 575 273	-5 731 853
Frais de gestion des placements	341 802	312 942
<b>Total plus-values/moins-values des placements</b>	<b>1 600 314</b>	<b>-454 696</b>
<b>Rendement des placements <sup>3</sup></b>	<b>2,05%</b>	<b>-0,59%</b>
Combined Ratio net, Non-vie	92,7%	100,6%
Benefit Ratio, Vie	93,5%	71,3%
<b>SST <sup>4</sup></b>		
Capital cible	19 816 216	21 072 442
Capital porteur de risque	48 788 430	46 445 750
<b>Ratio de solvabilité</b>	<b>246%</b>	<b>220%</b>
<b>Solvabilité I</b>		
Fonds propres exigés (total)	6 389 574	6 216 739
Fonds propres pouvant être pris en compte (total)	28 039 637	22 152 831
<b>Ratio de solvabilité</b>	<b>439%</b>	<b>356%</b>

<sup>3</sup> Par rapport au capital moyen détenu pour propre compte.

<sup>4</sup> Données des entreprises d'assurance. Corrections de la FINMA non prises en compte

#### 4.1 Evolution des primes

Primes encaissées – présentation consolidée par secteurs et régions (en milliers de CHF)

Primes encaissées En milliers de CHF	2010	2011	Part en 2011 (en pour cent)	Variation en % entre 2010 et 2011
<i>Short tail</i> (déroulement court)	8 799 749	8 162 414	4,2	-7,2
<i>Long tail</i> (déroulement long)	4 151 206	4 223 811	21,3	1,7
Catastrophes naturelles	1 918 506	2 524 379	12,7	31,6
Total non-vie	14 869 461	14 910 603	75,3	0,3
Vie	7 957 762	4 890 762	24,7	-38,5
<b>Total primes nettes</b>	<b>22 827 223</b>	<b>19 801 366</b>	<b>100,0</b>	<b>-13,3</b>
Asie/Pacifique	5 199 527	6 452 484	32,6	24,1
Europe	7 158 863	6 746 233	34,1	-5,8
Amérique du Nord	8 977 092	5 642 535	28,5	-37,1
Reste du monde	1 491 741	960 113	4,8	-35,6
<b>Total primes nettes</b>	<b>22 827 223</b>	<b>19 801 366</b>	<b>100,0</b>	<b>-13,3</b>

*Long tail* (déroulement long): branches responsabilité civile et accident, *short tail* (déroulement court) : autres branches non-vie à l'exclusion des assurances catastrophes naturelles

Par rapport à l'année précédente, les primes émises pour propre compte ont diminué de 13,3 % pour se fixer fin 2011 à 19,8 milliards de francs. L'affermissement du franc face au dollar américain et à l'euro a massivement participé à ce changement. Le recul des primes de réassurance vie fut en outre marqué par des changements structurels qui ont eu lieu l'année dernière (transferts de portefeuille).

Dans la réassurance dommages, les primes brutes encaissées ont augmenté de 17 %. Comme, d'une part, davantage d'affaires ont été rétrocédées et que, d'autre part, un nombre relativement élevé de nouvelles affaires a été noué, ce qui a entraîné une forte hausse des transferts de primes, les primes encaissées pour propre compte n'ont en fin de compte que peu augmenté. Les primes du secteur Catastrophes naturelles ont enregistré une forte hausse. Conséquences des catastrophes naturelles dernièrement survenues, tant les prix que la demande en couvertures de ces risques de pointe ont augmenté. Sur un plan géographique, le volume de primes en Asie a progressé, ce qui ne s'explique pas seulement par la demande croissante en couvertures contre les catastrophes naturelles, mais également par la bonne situation économique et la non-saturation des marchés.



## 4.2 Résultat annuel

Taux de sinistres non-vie (en pour cent)

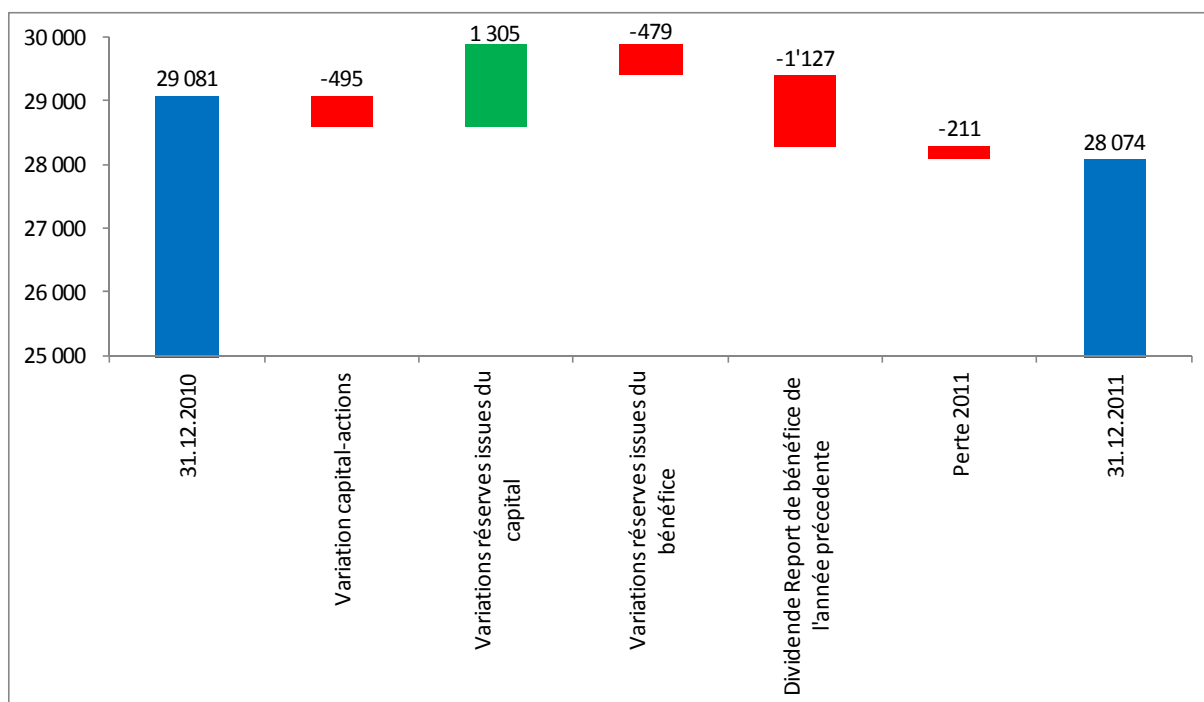
Secteur consolidé	2010	2011
Short tail (déroulement court)	72,5	72,8
Long tail (déroulement long)	71,0	59,9
Catastrophes naturelles	55,4	125,7
<b>Total</b>	<b>69,8</b>	<b>78,1</b>

Par rapport à l'année précédente, le taux de sinistres de l'ensemble des activités a augmenté de 8,3 points de pourcentage et s'élève en 2011 à 78,1 %. Les inondations et cyclones en Australie, les tremblements de terre en Nouvelle-Zélande, le tremblement de terre et le tsunami au Japon, l'ouragan « Irene » aux Etats-Unis ainsi que les inondations en Thaïlande ont provoqué une hausse du taux des dommages qui est allé se fixer à 125,7 % dans les affaires liées aux catastrophes naturelles. Les taux de dommages relativement bas dans les affaires à long terme s'expliquent par la dissolution de provisions.

Alors qu'ils avaient comptabilisé l'année dernière un bénéfice annuel de 0,9 milliard de francs, les réassureurs ont dû essuyer une perte de 0,2 milliard de francs pour l'exercice 2011, résultat négatif qui s'explique notamment par les pertes massives enregistrées par les sociétés actives dans le secteur des catastrophes naturelles.

### 4.3 Evolution des fonds propres

Evolution des fonds propres en 2011, en millions de francs



En 2011, les fonds propres des réassureurs ont diminué d'un milliard de francs pour aller s'établir, fin 2011, à 28 milliards de francs. A la hausse des réserves issues du capital de 1,3 milliard de francs (s'expliquant principalement par l'admission de nouvelles sociétés) font face une réduction du capital-actions (due à la libération d'entreprises de la surveillance) de 495 millions de francs ainsi qu'une diminution des réserves issues du bénéfice de 479 millions de francs. Les distributions de dividendes de l'année dernière ont fortement contribué à cette baisse des fonds propres. En outre, les dommages extraordinairement élevés causés par des catastrophes naturelles ont engendré, chez certains réassureurs, des pertes considérables dans le résultat annuel.